

Attestation de mise en candidature

Membre du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

En fonction de la *Charte canadienne des droits et libertés* et des lois et règlements de l'Ontario (*Loi sur les élections municipales* et *Loi sur l'éducation*), les candidates et les candidats qui désirent siéger au Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique MonAvenir doivent attester répondre aux critères d'éligibilité suivants :

- Veuillez s.v.p. cocher les critères correspondant à votre statut :

- Je réside dans le territoire de compétence du Csc MonAvenir ;
- Je ne suis pas à l'embauche du Csc MonAvenir ;
- Je possède la citoyenneté canadienne ;
- Je suis inscrit(e) auprès de ma municipalité comme contribuable (taxes municipales) des conseils scolaires catholique de langue française ;
- Je suis catholique;
- Je possède le français comme langue maternelle apprise et encore comprise;
- Je suis âgé(e) d'au moins 18 ans;
- J'ai le droit d'occuper une charge officielle en vertu de la *Loi sur les élections municipales* ou de toute autre loi.

Cette déclaration atteste de mon éligibilité à titre de candidate ou de candidat pour siéger au Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du **Csc MonAvenir** pour le mandat se terminant le 30 novembre 2022.

Nom de la candidate ou du candidat : _____

Signature de la candidate ou du candidat : _____

Signé à _____, le _____
(ville) (date).

Réservé à l'administration

Nom du directeur de l'éducation, secrétaire trésorier du Conseil : _____

Signature du directeur de l'éducation, secrétaire trésorier du Conseil : _____

Signé à _____ le _____
(ville) (date)